

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 28 MARS 2014

Délibération n° 30-2014

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'agrément de l'association étudiante BDE IMABS proposé par le CEVU.

Membres en exercice : 25 membres

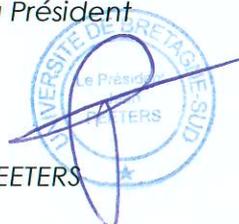
Votes : 16

Pour : 16
Contre :
Absentions :

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 07 avril 2014

Document mis en ligne le : 07 avril 2014